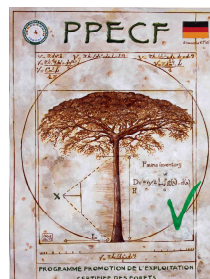


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »

Formulaire de demande de Co-financement
A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	Wildlife Conservation Society (WCS) – GABON Programme
Nom du contact	Eric ARNHEM, Coordonnateur Programme « Forêts », WCS-Gabon. Gaspard ABITSI, Directeur Général, WCS-Gabon Programme.
Adresse	B.P. 7847, Libreville, République du Gabon.
Téléphone	(+241)01-44-40-39
Fax :	(+241) 01-44-42-74
E-mail :	earnhem@wcs.org gabitsi@wcs.org

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Partenariat pour la gestion de la faune dans les concessions FSC de Rougier Gabon: cas de la CFAD Ogooué-Ivindo.

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Organisation non-gouvernementale (ONG) à but non lucratif (charitable) de droit américain, enregistrée dans l'Etat de New York (Bronx), 10460 aux Etats-Unis d'Amérique, ayant une représentation à Libreville, sise à quartier Batterie IV.

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Gabon	Ogooué Ivindo	Ogooué-Ivindo (282 030ha)

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du 01/03/2015 au 29/02/2016
Durée		12 mois
Budget estimé		
Financement demandé		

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Il est désormais communément admis que l'exploitation sélective des forêts tropicales africaines gérées durablement est compatible avec le maintien de populations animales viables en dehors des aires protégées. Cependant, au vu des surfaces concédées à ce secteur en Afrique Centrale, la gestion durable de la faune dans les concessions forestières reste un défi majeur. En effet, la préservation de nombreuses espèces animales de cette région dépend de la capacité des concessionnaires à offrir à cette biodiversité un espace de vie où intérêts économiques et protection des valeurs biologiques patrimoniales peuvent coexister.

Dans le cadre de la certification FSC, les indicateurs liés à la gestion de la faune sont souvent considérés par les sociétés forestières comme difficiles à satisfaire du fait des contraintes de rentabilité économique. De plus, les mesures à prendre afin de satisfaire aux exigences du FSC sont trop génériques et requièrent une définition locale et contextualisée afin de garantir de manière crédible une gestion effective et efficace de la faune. Dans ce contexte, dès 2009, Rougier Gabon et WCS ont initié des collaborations destinées à améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de la biodiversité mis en place par Rougier Gabon. Tirant les leçons des difficultés qui ont succédé aux succès initiaux, Rougier Gabon a récemment renforcé son dispositif de gestion de la faune par la création d'un programme interne de *Faune et Surveillance du Territoire* (FST) pour lequel un responsable FST et 6 personnes ont été recrutés.

Dans le cadre de la présente demande de co-financement, Rougier Gabon et son partenaire WCS se focalisent sur la Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD) de l'Ogooué-Ivindo, adjacente au Parc National d'Ivindo, et se sont fixés les 4 objectifs suivants:

1/ Un système de surveillance et de contrôle des activités illégales basé sur l'approche « SMART » est mis en place dans les CFAD de Rougier Gabon ;

2/ L'efficacité des mesures prises dans la CFAD de l'Ogooué-Ivindo est évaluée *via* un système de suivi des populations animales basé les dernières avancées technologiques ;

3/ Un système de transmission d'images en direct est testé depuis le Baï de Djidji, dans le cadre d'une évaluation de la faisabilité du concept de WebTV à des fins de pérennisation des financements destinés à la conservation de la faune dans les forêts de production. En cas de succès, la protection de la faune ne serait plus une charge pour le forestier, mais une source des revenus qui permettrait d'enclencher un cercle vertueux (subvention des économats, renforcement des équipes LAB, etc.) ;

4/ Des lignes directrices sont élaborées en préalable à la conception d'un plan quinquennal de protection de la faune pour la CFAD de l'Ogooué-Ivindo. Concrètement, il s'agira de :

- Mettre en place les procédures, équipements (tablettes Trimble Juno) et bases de données liées à l'outil SMART et former le personnel de Rougier et les agents de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de l'Ogooué-Ivindo à son utilisation ;
- Réaliser un inventaire faunique dans la CFAD de l'Ogooué-Ivindo servant de ligne de base pour identifier et cartographier la distribution des espèces sensibles, des habitats sensibles (baïs, salines, etc.) et des secteurs à risque ;
- Monter un système de vidéosurveillance et de promotion du Baï de Djidji et tester les options technologiques disponibles pour une transmission en direct des images produites (voir appendice) ;
- Evaluer la faisabilité économique du concept de WebTV ;
- Suivre les impacts directs et indirects des activités humaines sur les populations animales fréquentant le Baï de Djidji via des technologies innovantes (enregistreurs acoustiques, webcams, photopièges) ;
- Editer un manuel de procédure encadrant la conception du plan quinquennal de protection de la faune spécifique à la CFAD de l'Ogooué-Ivindo.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Dès 2009, la CFAD de l'Ogooué-Ivindo a bénéficié d'un partenariat Rougier-WCS ayant permis de tester divers outils de gestion de la faune. Cependant, ces outils n'ont pas suffi à endiguer durablement le braconnage. Ces difficultés se sont récemment traduites par deux *Demandes d'Action Corrective* (DAC) Majeures adressées par les auditeurs FSC à Rougier Gabon concernant le volet faune.

La Groupe Rougier a donc décidé de développer une nouvelle stratégie de gestion de la faune impliquant le renforcement des moyens humains et la mise en place de dispositifs scientifiques et techniques destinés à lever ces DAC et mieux satisfaire les exigences de la réglementation gabonaise et des meilleures pratiques préconisées par diverses normes internationales.

Des voies originales et innovantes seront donc testées et évaluées dans le cadre de la présente intervention, notamment en testant la faisabilité technique et économique du concept de WebTV.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

D'un point de vue général, la certification FSC préconise la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la Biodiversité et d'atténuation des impacts des opérations extractives sur celle-ci. Au niveau national, le nouveau cadre législatif en matière de gestion durable du Gabon ainsi que les normes nationales du référentiel FSC en développement seront plus exigeants sur la gestion durable de la Biodiversité.

La présente intervention cible la CFAD Ogooué-Ivindo de Rougier Gabon, qui a la particularité d'être adjacente au Parc National d'Ivindo. Cette CFAD, fait malheureusement l'objet d'une recrudescence du grand braconnage. En 2014, une dizaine d'éléphants y a été massacrée. Le Baï de Djidji est considérée comme une Haute Valeur de Conservation par Rougier Gabon mais reste néanmoins particulièrement vulnérable. Un échec sur la protection de ce baï affecterait dramatiquement les mêmes populations de pachydermes que celles du Baï de Langoué dans le PN d'Ivindo.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

L'objectif poursuivi par Rougier Gabon est ici *d'améliorer l'efficacité de ses systèmes de gestion de la faune afin de satisfaire les principes et critères de l'aménagement durable des forêts de production.*

Les résultats suivants sont attendus au terme de l'intervention:

Résultat Attendu (RA) 1 : Un système de surveillance et de contrôle des activités illégales basé sur l'approche « SMART » est mis en place et opérationnel dans la CFAD de l'Ogooué-Ivindo.

L'outil de suivi de l'application de la Loi *Spatial Monitoring and Reporting Tool*, en abrégé « SMART » (<http://www.smartconservationtools.org/>), constitue une approche porteuse pour le suivi-évaluation des efforts et des résultats des patrouilles de surveillance des activités illégales et l'amélioration de l'efficacité des interventions à travers une gestion adaptative. Au terme de cette intervention, plus de 150 hommes-jour de patrouilles de surveillance auront été réalisés dans la CFAD, et les informations recueillies auront été entrées dans la base de données SMART. Des tablettes résistantes de type Trimble Juno, munies de séquences CyberTracker personnalisées, optimiseront la saisie et la collecte des informations en provenance du terrain (photos, bandes audio, etc.)

En complément, une vingtaine de pièges photographiques et deux enregistreurs acoustiques seront placés stratégiquement le long des voie d'accès et/ou à proximité de sites sensibles tels que dans le Baï de Djidji.

Les 7 membres de la nouvelle FST seront formés à ces outils ainsi qu'à l'analyse des données issues de dispositifs de surveillance.

RA 2 : L'efficacité des mesures prises dans la CFAD de l'Ogooué-Ivindo est évaluée via un système de suivi des populations animales basé les dernières avancées technologiques.

Un inventaire faunique initial à l'échelle de la CFAD de l'Ogooué-Ivindo, par la méthode dite « occupancy », permettra d'identifier les secteurs à risque devant bénéficier d'une surveillance accrue et de cartographier la distribution faunique dans la CFAD. Les fluctuations démographiques des espèces ciblées constitueront un indicateur-clé du suivi stratégique permettant d'évaluer l'efficacité des efforts mis en œuvre.

RA 3 : Un système de transmission d'images en direct est testé depuis le Baï de Djidji, dans le cadre d'une évaluation de la faisabilité du concept de WebTV à des fins de pérennisation des financements destinés à la conservation de la faune dans les forêts de production.

Un système de surveillance permanent du Baï de Djidji au travers de caméras vidéos et d'enregistreurs acoustiques sera mise en place. La faisabilité technique de transmission d'images en direct de puis le baï ainsi que la faisabilité économique du concept de WebTV seront évaluées dans le cadre de cette intervention.

RA 4 : Des lignes directrices pour l'élaboration d'un plan de protection de la faune pour la CFAD de l'Ogooué-Ivindo sont élaborées.

Ces lignes directrices seront conçues en prenant en compte les leçons apprises de cette intervention et les besoins de l'entreprise. Outre des recommandations sur les mesures de gestion à mettre en place, elles comprendront également une proposition de suivi stratégique et tactique à intégrer dans un Plan Stratégique de Protection de la Faune de la CFAD.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

L'intervention bénéficiera principalement :

- A la faune de la CFAD Ogooué-Ivindo et du PN d'Ivindo, dans une mesure qui sera quantifiée lors des inventaires fauniques à réaliser, et particulièrement, aux populations d'éléphants fréquentant les baïes de Djidji et de Langoué ;
- Aux aires protégées riveraines des concessions forestières de Rougier, notamment le PN d'Ivindo, pour la contribution des forêts de production au maintien d'un continuum écologique et pour la valorisation potentielle du patrimoine vivant du Gabon auprès du grand public ;
- Au personnel du programme « Faune et Surveillance du Territoire » de Rougier Gabon (7 personnes) qui renforcera ses compétences en matière de suivi écologique, de surveillance du territoire et en gestion adaptative de la faune au travers d'outils innovants ;
- A Rougier Gabon: pour le renforcement de compétences de leur personnel, le maintien de leurs certificats FSC, l'acquisition d'une expertise valorisable lors de la réplique probable de ces interventions à d'autres CFAD, et potentiellement pour leur marketing (le web TV des baïes de Djidji et Langoué permettrait à Rougier de véhiculer une nouvelle image d'entreprise en lui permettant de communiquer sur leur savoir-faire et leur responsabilité écologique et sociale.
- (;
- Au secteur forestier industriel de la sous-région qui disposera au terme du projet d'une boîte à outils pour mieux gérer la faune dans les forêts de production ;
- A l'Administration en charge des Forêts qui pourra répliquer ce modèle de gestion intégrée de la Biodiversité à d'autres forêts de production (des échanges réguliers sont prévus dans le cadre d'une convention en cours de finalisation entre Rougier Gabon et l'ensemble de ses partenaires (MINEF, ANPN, WCS, WWF, Conservation Justice) ;
- Au programme de certification FSC dont l'application pratique des critères concernant la gestion de la faune en Afrique Centrale sera clarifiée et objectivement mise en œuvre ;
- Aux communautés locales : par le maintien de leur patrimoine cynégétique local et par un accès aux revenus générés par la plateforme de web TV
- Au Grand Public : qui aura l'occasion d'observer l'incroyable biodiversité des forêts d'Afrique Centrale depuis chez eux.

Les parties prenantes de cette intervention incluront:

- Le programme WCS Gabon qui fournira l'assistance technique ;
- La société Rougier Gabon qui s'engage à déployer les efforts nécessaires pour maintenir la certification FSC, notamment le personnel de la cellule d'aménagement;
- Le Ministère des Eaux et Forêts et l'Agence des Parcs Nationaux (ANPN) qui pourront capitaliser sur les leçons apprises de cette intervention ;
- Le bureau FSC national et régional.

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

L'intervention proposée aidera directement la société Rougier Gabon qui est déjà concrètement engagée dans le processus de certification, notamment en lui permettant de continuer à satisfaire les exigences du FSC tout en assurant que le personnel approprié soit formé pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un Plan Stratégique de Protection de la Faune à l'échelle de la CFAD.

L'intervention contribuera directement à la résolution des 2 DAC Majeures émises par Rainforest Alliance à l'issue du récent audit FSC concernant la non-efficacité de la protection des concessions

de Rougier Gabon contre les activités illégales :

Critère 1.5 non satisfait par Rougier Gabon : « *L'Unité de Gestion Forestière doit être protégée contre les coupes illégales, les implantations illégales et toutes autres activités illicites* ».

Critère 6.2 non satisfait par Rougier Gabon: « *Les exigences du critère 6.2 (indicateurs 6.2.1, 6.2.2, 6.2.6 et 6.2.8) requièrent que le gestionnaire dispose de stratégies pour la gestion de la collecte et de la chasse. Ces stratégies doivent garantir le respect de la loi et le respect des droits des populations locales. Des mécanismes doivent être en place pour assurer que la chasse et le piégeage soient contrôlés conformément aux réglementations en vigueur* ».

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPECF? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPECF et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

L'intervention proposée ici s'inscrit dans la mission du PPECF qui vise l'« *amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts, à travers le renforcement des entreprises par le biais des formations et des activités spécifiques liées à la certification* ».

L'intervention bénéficie directement à une entreprise certifiée. Elle aborde principalement les actions visant à améliorer la qualité de l'exploitation industrielle (Résultat PPECF 2) :

- 1) En permettant à Rougier Gabon de lever 2 DAC émises lors de l'audit FSC de 2014 ;
- 2) En développant et testant des méthodes adaptées de gestion pour répondre au mieux aux exigences des principes FSC 1, 6, 7, 8 et 9 concernant la Biodiversité ;
- 3) En renforçant les capacités de Rougier Gabon par l'opérationnalisation d'un système de suivi-écologique et d'un système de surveillance des activités illégales ;
- 4) En évaluant la faisabilité d'un éventuel mécanisme pérenne de financements de la conservation de la faune dans les forêts de production basé sur le concept de WebTV ;
- 5) En proposant des recommandations pour l'Administration des Eaux et Forêts du Gabon et les autres opérateurs forestiers ;
- 6) En fournissant des recommandations au FSC, notamment lors du développement des normes nationales pour le Gabon.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

La présente intervention dépend intrinsèquement d'un contexte politico-institutionnel favorable, notamment en ce qui concerne les RA 1 et 4. L'engagement des autorités en charge de l'application de la Loi (MinEF, ANPN) sera crucial pour la réussite de cette intervention. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'ensemble des partenaires et une convention multipartite est en cours de finalisation. Le maintien du certificat FSC de Rougier Gabon tout au long de cette intervention est essentiel vis-à-vis de la pertinence du projet. De même, toutes fluctuations des engagements financiers et/ou stratégiques de la part de Rougier Gabon dans le projet pourraient potentiellement affectés les résultats du projet.

L'adhésion du Public au concept de WebTV, sa faisabilité économique ainsi que la faisabilité technique de transmission d'images en direct sont des conditions *sine qua none* au projet de mise en place de webcams « live » dans les baïes des CFAD de Rougier Gabon.

WCS conduit, avec l'appui de WWF, le programme de Suivi de l'Application de la Loi sur le réseau des 13 parcs nationaux gabonais, lequel utilise l'outil SMART. Cette expérience sera mise à profit pour mener à bien les activités proposées dans le cadre de cette intervention.

APPENDICE WEB TV FAUNE AFRICAINE des BAIS

Le contexte

Depuis quelques décennies ont été découverts dans le Bassin du Congo, au cœur des massifs forestiers, des clairières, que les Pygmés appellent BAÏ, régulièrement occupées par les grands mammifères d'Afrique Centrale.

Dans ces zones marécageuses - grandes savanes herbeuses, possédant une végétation unique - les animaux (gorilles, éléphants, buffles, potamochères, sitatungas...) trouvent les sels minéraux dont ils ont besoin. L'espace immense de forêt qui les entoure garantit à lui seul la quiétude de la faune. On peut y observer des troupes entières d'animaux ce qui est impossible à réaliser dans les autres parcs ou sites conçus pour le tourisme, tels qu'au Kenya. Dans ce milieu protégé, les animaux ne détectent pas la présence humaine.

Ces BAÏS peuvent se situer au sein de territoires concédés par les États aux exploitants forestiers engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement qui se concrétise par l'obtention de labels type FSC ou PEFC. Ces démarches de certification imposent, outre le respect de la ressource forestière une lutte contre le braconnage.

Quelques exemples (source : www.cameroun-foret.com)

Zangha-Sangha

Salines de Zangha-Sangha dans la Sangha Mbaéré

Bolo

Bolo est une clairière marécageuse située au sud-ouest du Parc. Elle est accessible à partir de Mambélé (65 km par la route et 3 km de randonnée). Le sitatunga est l'espèce dominante de la faune susceptible de se trouver dans cette clairière à tous moments. Les éléphants y déambulent de temps en temps pour profiter de la saline de Bolo. Chaque année, entre janvier et juillet, les buffles visitent aussi Bolo ; tout comme les perroquets gris d'Afrique qui y opèrent des envahissements sporadiques. Les touristes peuvent aussi visiter les chutes de Bolo à quelques 3km de la piste qui mène à la clairière.

Ndangaye

Ndangaye est situé au nord-ouest de Lobéké. Clairière entièrement marécageuse, Ndangaye est réputée pour ses sitatungas et ses sangliers. Les gorilles et les buffles complètent le tableau des visiteurs réguliers.

Ngoa

Ngoa est la plus vaste clairière de Lobéké. C'est un point de convergence pour les espèces fauniques (éléphants de forêt, gorilles, sitatungas, singes, sangliers). Situé au nord du Parc, Ngoa est totalement inaccessible en saison des pluies.

Petite Savane

La Petite Savane est une clairière marécageuse qui se trouve à environ 47 km de Mambélé. Elle est régulièrement visitée par quelques 14 groupes de gorilles de plaine. Très difficile à observer, les gorilles de la Petite Savane se laissent facilement effrayer par le moindre bruit ou les indices de la présence humaine. La probabilité de rencontrer des éléphants de forêt est forte. Parfois, ils arrivent en groupe de cinq et passent quelques temps dans la clairière.

Ils y effectuent aussi des visites nocturnes. La Petite Savane est aisément accessible à partir de Mambélé. Les touristes peuvent faire 41 km en voiture et 6 km à pied. La Petite savane est équipée d'un mirador qui facilite l'observation des animaux.

Djangui

Djangui est une clairière marécageuse située au centre du Parc. C'est le lieu idéal pour les perroquets gris d'Afrique. Chaque semaine près de 200 perroquets et autres pigeons verts envahissent Djangui. Les gorilles et les éléphants aussi fréquentent cette clairière ; y compris les buffles et les singes colobes. Djangui est un véritable royaume de mam-mifères, de singes et d'oiseaux.

Une valorisation Web TV de la faune des baïs présenterait de nombreux avantages :

- offrir dans le monde entier la possibilité d'observer, avec une qualité d'image remarquable, en temps réel et en continu, sans intervention humaine, la vie des animaux en totale liberté,
- permettre au public, notamment aux plus jeunes, de découvrir et de s'attacher au quotidien à des groupes d'animaux, de sélectionner leurs sites d'observation et ses plans
- mieux connaître les habitudes des animaux, anticiper les risques et les menaces,
- notamment le braconnage,
- afficher l'engagement des pouvoirs publics africains et des exploitants forestiers dans la préservation de la forêt tropicale et de la faune,
- dégager des ressources financières pour lutter contre le braconnage et offrir des alternatives alimentaires aux populations locales ;
- Véhiculer une nouvelle image des entreprises forestières en leur permettant de communiquer sur leur savoir faire et leur responsabilité écologique et sociale.

Ce projet, qui se situe en prolongement de « l'Étude marketing en faveur de la promotion des produits bois africains certifiés » réalisée par le consortium, constituerait une première illustration du repositionnement qualitatif et écoresponsable de la filière.

L'approche méthodologique

Les investigations devront porter sur les différentes composantes indispensables à la concrétisation du projet :

sur le plan ECOLOGIQUE

- ✓ Identifier les sites concernés.
- ✓ Identifier la faune concernée.
- ✓ Constituer une grille d'analyse de sélection des sites.
- ✓ Mesurer l'impact prévisible sur la faune et la flore.
- ✓ Identifier les partenaires locaux à associer au projet : administrations nationales et locales, ONG, exploitants forestiers.

- sur le plan TECHNIQUE

Explorer les solutions.

- ✓ Constituer une grille comparative des solutions techniques envisageables :
- ✓ investissement, installation, fiabilité, performance, maintenance...
- ✓ Rédiger le cahier des charges technique :
 - matériel de prise de vue
 - alimentation en énergie
 - installation

- sur le plan MARKETING

- ✓ Effectuer un benchmark d'initiatives obéissant à une logique comparable.
- ✓ Interroger qualitativement des professionnels des médias et du web, des responsables d'ONG et de fondations... : perception du projet, potentiel d'audience, conditions de mise en place, modèle économique...
- ✓ Mener une enquête quantitative au près du public ciblé : perception du projet, pistes d'optimisation, intentions d'adhésion, conditions d'adhésion.

- sur le plan MEDIATIQUE

- ✓ Analyser les hypothèses d'optimisation de la diffusion web et TV : nombre et nature des versions web, chaîne TV thématique...
- ✓ Moyens d'accès, choix offert à l'internaute / téléspectateur, ergonomie, pistes d'habillage, services complémentaires.
- ✓ Plan de lancement du média, actions promotionnelles.

- sur le plan FINANCIER

- ✓ Présenter des hypothèses de coût de mise en place.
- ✓ Définir le modèle économique : abonnement, mécénat, recettes complémentaires... (en adéquation avec le cadre déontologique défini dans le projet).

- sur le plan JURIDIQUE

- ✓ Identifier les parties prenantes dans le portage et la gouvernance de l'opération. Définir le cadre contractuel avec les États, les responsables locaux, les entreprises exploitants forestiers, les éventuels diffuseurs, mécènes, ONG associés à l'opération.